



MAIRIE DE MANTEYER

05400 MANTEYER

Tel 04 92 57 80 73

Fax 0492 57 97 47

Manteyer le 28 novembre 2014

CONVOCAATION

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal se réunira le **Vendredi 12 décembre à 20 h 30** à la Mairie de Manteyer, suivant l'ordre du jour défini ci-après.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à mes salutations les meilleures.

Pour le Maire empêché.
Guy JULLIEN, Premier Adjoint.

Ordre du jour :

- Décision modificative au budget 2014.
- Admission en non-valeur.
- Frais de fonctionnement des élèves de Manteyer scolarisés à la Freissinouse.
- SAF Tarif saison 2014/2015.
- Organisation des frais de secours pour la saison 2014/2015.
- Convention de mise à disposition du local et de la secrétaire au SIVU de Gap Céûze 2000.
- Affouage 2015.
- Transfert de compétence OPAH à la CCBD.
- PLU Intercommunal.
- Exploitation par la SAS Sablière du Buëch d'une carrière de roches alluvionnaires au « Devés » à la Roche des Arnauds et à Montmaur.
- Convention assistance juridique.

- Questions diverses (achats flambeaux, voyage CM2 école de la Roche des Arnauds).